

224C1209  
FR0011950682-FS0521

16 juillet 2024

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**SERGE FERRARI GROUP**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 juillet 2024, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 9 juillet 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SERGE FERRARI GROUP et ne plus détenir, indirectement par l'intermédiaire de Bpifrance Investissement<sup>1</sup>, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SERGE FERRARI GROUP hors marché.

<sup>1</sup> En sa qualité de société de gestion du fonds ETI 2020, Bpifrance Investissement SAS est contrôlée par Bpifrance Participations SA, elle-même contrôlée par Bpifrance (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.